

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL 2 AVRIL 2026

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-six

Le 2 avril

Le conseil municipal de la commune de **SAINT-BEAUZIRE**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de M. Alain AUGERE, Maire

Date de la convocation du conseil municipal : 25 mars 2026

PRÉSENTS : Mesdames et messieurs AUGERE Alain, FEVRIER Yann, CHABRIER Michel, CHASSIN Louan, CHAZELLE Gérard, DAUZAT Christian, FIGUEREDO Gilles, GRENET Amélie, GIRIN Séverine, HEBRARD Jean Pierre, MIGNES Didier, PENAY Florence, PREMEL Quentin, ROUX Maryline, SOUBEYROUX Valérie, TEXIER Stéphanie.

PROCURATIONS : Madame PIRIN-BERTRAND Danièle à Monsieur FIGUEREDO Gilles
Madame FARGES Eliane à Monsieur HEBRARD Jean Pierre
Monsieur GARCIA Christophe à Madame SOUBEYROUX Valérie

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame SOUBEYROUX Valérie

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADMINISTRATIVE : Madame Sandrine LOPES

Monsieur le Maire propose d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 20 Mars 2026.

VOTE : POUR : 15 – ABSTENTIONS : 4 – CONTRE : 0

Le procès-verbal du conseil municipal du 20 Mars 2026 est approuvé à la majorité absolue.

ORDRE DU JOUR

M. Le Maire rappelle que l'ordre du jour du conseil municipal est le suivant :

- 1- DÉLÉGATION DE FONCTION AUX ADJOINTS ET AUX CONSEILLERS DÉLÉGUÉS
- 2- INDEMNITÉS DES ÉLUS
- 3- NOMBRE DE MEMBRES AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
- 4- ÉLECTIONS DES MEMBRES DU CCAS
- 5- DÉSIGNATIONS DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES
- 6- DÉSIGNATIONS DES DÉLÉGUÉS DANS LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ET COMMISSIONS RÈGLEMENTAIRES
- 7- QUESTIONS DIVERSES

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL 2 AVRIL 2026

1 – Délégations de fonctions aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués

Vu le code général des collectivités territoriales particulièrement l'article 2122.18 du CGCT suivant lequel le Maire peut déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,

Vu le procès-verbal de l'installation du conseil municipal et de l'élection du Maire et des Adjointes en date du 20 mars 2026.

- **M. CHAZELLE Gérard, 1^{er} Adjoint**

- est délégué pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil en l'absence ou en cas d'empêchement du Maire

- est délégué pour la mise en œuvre de toutes décisions et la signature de tous engagements concernant les finances.

- est délégué pour remplir les fonctions relatives à l'administration générale, au budget et à la communication.

- **Mme SOUBEYROUX Valérie, 2^{ème} Adjoint**

- est déléguée pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil en l'absence ou en cas d'empêchement du Maire

- est déléguée pour remplir les fonctions relatives à l'éducation et aux affaires scolaires.

- **M. PREMEL Quentin, 3^{ème} Adjoint**

- est délégué pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil en l'absence ou en cas d'empêchement du Maire

- est délégué pour remplir les fonctions relatives à l'urbanisme, à l'aménagement, aux réseaux et à la sécurité routière.

- **Mme ROUX Maryline, 4^{ème} Adjoint**

- est déléguée pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil en l'absence ou en cas d'empêchement du Maire

- est déléguée pour remplir les fonctions relatives à la vie culturelle, associative et sportive et au commerce.

- **M. CHABRIER Michel, 5^{ème} Adjoint**

- est délégué pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil en l'absence ou en cas d'empêchement du Maire

- est délégué pour remplir les fonctions relatives à l'entretien des espaces et des bâtiments publics.

Les délégations ci-dessus ont pris effet à la date de l'élection des adjoints lors de la séance d'installation du conseil municipal par arrêté municipal.

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL 2 AVRIL 2026

Vu le code général des collectivités territoriales particulièrement l'article 2122.18 du CGCT suivant lequel le Maire peut déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,

Vu le procès-verbal de l'installation du conseil municipal et de l'élection du Maire et des Adjoints en date du 20 mars 2026.

Monsieur le Maire propose que les 4 conseillers délégués élus lors de l'instauration du conseil municipal du 20 Mars 2026 seront en charge des affaires suivantes :

- **Mme CHASSIN Louan** conseillère municipale est déléguée à **la communication et la jeunesse.**
- **M. FIGUEREDO** conseiller municipal est délégué aux **habitants du bourg et des hameaux.**
- **M. GARCIA Christophe** conseiller municipal est délégué à **la prévention, handicap, sécurité et formation inclusion.**
- **Mme GRENET Amélie** conseillère municipale est déléguée à **aux associations, culture et sport**

Les délégations ci-dessus ont pris effet à la date de l'élection du Maire et des adjoints lors de la séance d'installation du conseil municipal du 20 mars 2026 par arrêté préfectoral.

2 -Indemnités des élus

Les indemnités des élus sont basées sur l'indice brut terminal de la fonction publique, actuellement IB1027

La loi engagement et proximité prévoit que de droit les maires perçoivent la somme maximale prévue par le barème mais qu'ils ont la possibilité de faire voter un taux inférieur à ce maximum. Il en est de même pour les adjoints.

Pour notre commune les plafonds indemnitaires réévalués par la loi Engagement et Proximité promulguée le 27/12/2019 sont les suivants :

Maire : 55,7% de l'IB 1027 soit à 2289,56 € brut mensuel

Adjoints : 21,38% de l'IB 1027 soit à 878,83 € brut mensuel

Toutefois le montant total mensuel brut ne doit pas excéder le montant de l'indemnité du maire + celles des 5 adjoints soit 6 683,71 € BRUT.

Il est donc proposé de fixer les indemnités mensuelles des élus comme suit :

- MAIRE : 40,9% de l'indice brut terminal de la fonction publique soit **1 681,20 € BRUT**
- ADJOINTS : 14,91% de l'indice brut terminal de la fonction publique soit **612,87€ BRUT** donc pour 5 adjoints = **3 064,35 € BRUT**
- Conseillers délégués : 4,88% de l'indice brut terminal de la fonction publique soit **200,59 € BRUT** soit pour 4 conseillers délégués : **802,36 € BRUT**

Le montant total brut des indemnités mensuelles des élus s'élèvera alors à **5 547,95 € BRUT/mois.**

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL 2 AVRIL 2026

Les prescriptions de la présente délibération s'appliquent à compter de la date du 20 mars 2026 date de nomination du maire, des adjoints et des conseillers délégués.

Mise au vote : - POUR : 15 - CONTRE : 0 - ABSECTIONS : 4

Les indemnités des élus sont adoptées à la majorité absolue

3-Nombre de membres au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS est composé du Maire qui le préside et de membres, en nombre égal, désignés par le Maire issu de la société civile et d'élus désignés par le conseil municipal au scrutin de liste.

Le nombre maximum de membres autorisé par la réglementation est de 16 sans le Maire c'est-à-dire 8 désignés par celui-ci et 8 parmi les élus.

Monsieur le maire propose que le **CCAS** soit composé **de 10 membres**, soit **5 désignés** par ses soins et **5 élus** parmi les adjoints et conseillers.

VOTE : Pour à l'unanimité

4 – Election des membres du CCAS

Le nombre de membres du CCAS a été fixé à 10 par délibération soit 5 à élire parmi les conseillers municipaux.

Ces membres sont élus, au scrutin de liste à bulletin secret.

La liste « Agir avec vous et pour vous » propose 5 candidats :

Mme ROUX Maryline

Mme TEXIER Stéphanie

Mme CHASSIN Louan

M. CHABRIER Michel

M. MIGNE Didier

Membres extérieurs : Mme MAULUS Geneviève, Mme POULY Chantal, Mme LAFONT Rolande, Mme MONIER Paulette et M. FOREST Bruno

Il a ensuite été procédé à l'élection des membres du C.C.A.S

VOTE : ABSECTIONS : 3 - NUL : 1 - POUR : 15

Les cinq candidats sont élus à la majorité absolue.

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL 2 AVRIL 2026

5- Désignation des membres des commissions communales

Monsieur le Maire rappelle que les adjoints ont été élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue le 20 mars 2026.

La liste « **Agir pour vous et avec vous** » a élu :

- Mr CHAZELLE GERARD
- Mme SOUBEYROUX VALERIE
- Mr PREMEL QUENTIN
- Mme ROUX MARYLINE
- Mr CHABRIER MICHEL

La couverture de l'ensemble des secteurs de la vie locale rend nécessaire la mise en place des commissions suivantes :

1^{ère} commission : M. CHAZELLE Gérard aura pour mission d'animer la commission **FINANCES - RH agents techniques**

Président : AUGERE Alain

Vice-Président : CHAZELLE Gérard

Membres de la commission Finance : SOUBEYROUX Valérie, ROUX Maryline, PREMEL Quentin, CHABRIER Michel, FEVRIER Yann, GRENET Amélie.

Monsieur le Maire demande si des candidats de la liste « L'expérience au service de Saint-Beauzire » souhaitent intégrer cette commission. Messieurs DAUZAT Christian & HEBRARD Jean-Pierre se portent candidats.

VOTE : Pour à l'unanimité

Sont élus à l'unanimité, les membres de la commission « Finances » suivants :

- SOUBEYROUX Valérie
- ROUX Maryline
- PREMEL Quentin
- CHABRIER Michel
- FEVRIER Yann
- GRENET Amélie
- HEBRARD Jean-Pierre
- DAUZAT Christian

2^{ème} commission : Mme SOUBEYROUX Valérie aura pour mission d'animer la commission **AFFAIRES SCOLAIRES – JEUNESSE – AINES – RH agents scolaires**

Président : AUGERE Alain

Vice-Président : SOUBEYROUX Valérie

Pour le compte de la liste « Agir avec vous et pour vous », Monsieur Le Maire propose que la commission « Affaires scolaires, jeunesse, aînés » soit constituée des membres suivants : **TEXIER Stéphanie, GARCIA Christophe, PREMEL Quentin, MIGNE Didier**

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL 2 AVRIL 2026

Monsieur le Maire demande si des candidats de la liste « L'expérience au service de Saint-Beauzire » souhaitent intégrer cette commission. **Madame PENAY Florence** se porte candidate.

Résultats du vote : **Pour à l'unanimité**

Sont élus à l'unanimité, les membres de la commission « Affaires scolaires, jeunesse, aînés » suivants :

- **TEXIER Stéphanie**
- **GARCIA Christophe**
- **PREMEL Quentin**
- **MIGNE Didier**
- **PENAY Florence**

3^{ème} commission : M. PREMEL Quentin aura pour mission d'animer la commission **URBANISME-TRAVAUX**

Président : AUGERE Alain

Vice-Président : PREMEL Quentin

Pour le compte de la liste « Agir avec vous et pour vous », Monsieur Le Maire propose que la commission « Urbanisme et travaux » soit constituée des membres suivants : **FIGUEREDO Gilles, PIRIN-BERTRAND Danièle, CHASSIN Louan, GRENET Amélie, FEVRIER Yann**

Monsieur le Maire demande si des candidats de la liste « L'expérience au service de Saint-Beauzire » souhaitent intégrer cette commission. Aucun candidat.

VOTE : POUR : 15 – ABSTENTIONS : 4 – CONTRE : 0

Sont élus à la majorités absolue les membres de la commission « Urbanisme et travaux » suivants :

- **FIGUEREDO Gilles**
- **PIRIN-BERTRAND Gilles**
- **CHASSIN Louan**
- **GRENET Amélie**
- **FEVRIER Yann**

4^{ème} commission : Mme ROUX Maryline aura pour mission d'animer la commission **ARTISANS – COMMERCES - PROFESSIONS LIBÉRALES**

Président : AUGERE Alain

Vice-Président : ROUX Maryline

Pour le compte de la liste « Agir avec vous et pour vous », Monsieur Le Maire propose que la commission « Artisans-Commerces-Professions libérales » soit constituée des membres suivants : **GIRIN Séverine, FEVRIER Yann, TEXIER Stéphanie, SOUBEYROUX Valérie, FIGUEREDO Gilles**

Monsieur le Maire demande si des candidats de la liste « L'expérience au service de Saint-Beauzire » souhaitent intégrer cette commission. **Aucun candidat**

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL 2 AVRIL 2026

VOTE : POUR : 15 – ABSTENTIONS : 4 – CONTRE : 0

Sont élus à la majorité absolue les membres de la commission « Artisans – Commerces et professions libérales » suivants :

- GIRIN Séverine
- FEVRIER Yann
- TEXIER Stéphanie
- SOUBEYROUX Valérie
- FIGUEREDO Gilles

5^{ème} commission : M. CHABRIER Michel aura pour mission d'animer la commission
AGRICULTURE – ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président : AUGERE Alain

Vice-Président : CHABRIER Michel

Pour le compte de la liste « Agir avec vous et pour vous », Monsieur Le Maire propose que la commission « Agriculture, environnement et développement durable » soit constituée des membres suivants : **HAZELLE Gérard, GIRIN Severine, FIGUEREDO Gilles**

Monsieur le Maire demande si des candidats de la liste « L'expérience au service de Saint-Beauzire » souhaitent intégrer cette commission. **Aucun candidat**

VOTE : POUR : 15 – ABSTENTIONS : 4 – CONTRE : 0

Sont élus à la **majorité absolue** les membres de la commission « Agriculture, environnement et développement durable » suivants :

- FIGUEREDO Gilles
- HAZELLE Gérard
- GIRIN Séverine

6- Désignation des délégués dans les syndicats intercommunaux et commissions réglementaires

Monsieur le Maire propose que la commune soit représentée dans les syndicats, commissions et organismes par les élus suivants :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA PLAINE DE RIOM (SIAEP)

Monsieur le Maire propose que les membres délégués du « syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la plaine de Riom » soient :

Membres titulaires : M. FIGUEREDO Gilles et M. PREMEL Quentin

Membre suppléant : M. HAZELLE Gérard

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL 2 AVRIL 2026

Monsieur le Maire demande si des candidats de la liste « L'expérience au service de Saint-Beauzire » souhaitent intégrer le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la plaine de Riom. Aucun candidat.

VOTE : POUR : 15 – ABSTENTIONS : 4 – CONTRE : 0

SEMERAP

Monsieur le Maire propose que le délégué de la « SEMERAP » soit :

Membre titulaire : M. FIGUEREDO Gilles

Monsieur le Maire demande si un candidat de la liste « L'expérience au service de Saint-Beauzire » souhaite intégrer la commission SEMERAP. Aucun candidat.

VOTE : POUR : 15 – ABSTENTIONS : 4 – CONTRE : 0

M. FIGUEREDO Gilles devient délégués à la SEMERAP pour le compte de la commune de Saint-Beauzire.

SYNDICAT DE LA RIVE DROITE DE LA MORGE

Monsieur le Maire propose que les membres délégués du « syndicat de la rive droite de la Morge » soient :

Membre titulaire : M. CHABRIER Michel

Membre suppléant : Mr FIGUEREDO Gilles

Monsieur le Maire demande si des candidats de la liste « L'expérience au service de Saint-Beauzire » souhaitent intégrer le syndicat de la rive droite de la Morge. Aucun candidat.

VOTE : POUR : 15 – ABSTENTIONS : 4 – CONTRE : 0

Monsieur CHABRIER Michel, en qualité de titulaire et Monsieur FIGUEREDO Gilles, en qualité de suppléant deviennent membres délégués du syndicat de la rive droite de la Morge.

SYNDICAT TERRITOIRE D'ENERGIE 63

Monsieur le Maire propose que les membres délégués de « Territoire d'énergie 63 » soient :

Membre titulaire : Mme PIRIN-BERTRAND Danièle

Membre suppléant : M. FEVRIER Yann

Monsieur le Maire demande si des candidats de la liste « L'expérience au service de Saint-Beauzire » souhaitent intégrer la délégation de Territoire d'énergie 63. Aucun candidat.

VOTE : POUR : 15 – ABSTENTIONS : 4 – CONTRE : 0

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL 2 AVRIL 2026

Madame PIRIN-BERTRAND Danièle, en qualité de titulaire et Monsieur FEVRIER Yann, en qualité de suppléant deviennent membres délégués du syndicat Territoire d'énergie 63.

EPF (Établissement Public Foncier) et le SMAF (Syndicat Mixte d'Actions Foncières)

Monsieur le Maire propose que les membres délégués de « l'établissement Public Foncier » et « du syndicat Mixte d'Actions Foncières » soient :

Membre titulaire : M. CHAZELLE Gérard

Membre suppléant : M. AUGERE Alain

Monsieur le Maire demande si des candidats de la liste « L'expérience au service de Saint-Beauzire » souhaitent intégrer le syndicat mixte d'actions foncières et l'établissement public foncier. Aucun candidat.

VOTE : POUR : 15 – ABSTENTIONS : 4 – CONTRE : 0

Monsieur CHAZELLE Gérard, en qualité de titulaire et Monsieur AUGERE Alain, en qualité de suppléant deviennent membres délégués de « l'établissement Public Foncier » et « du syndicat Mixte d'Actions Foncières ».

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire propose que les membres de la commission d'appel d'offres soient :

Membres titulaires : M. PREMEL Quentin, M. GARCIA Christophe, Mme PIRIN-BERTRAND Danièle

Membres suppléants : M. CHAZELLE Gérard

Monsieur le Maire demande si des candidats de la liste « L'expérience au service de Saint-Beauzire » souhaitent intégrer la commission d'appel d'offres. Messieurs DAUZAT Christian et HEBRARD Jean-Pierre se portent candidats.

Résultats du vote : **Pour à l'unanimité**

Messieurs PREMEL Quentin, GARCIA Christophe, DAUZAT Christian, HEBRARD Jean-Pierre et Madame PIRIN-BERTRAND Danièle deviennent les membres titulaires de la commission d'appel d'offres. Monsieur CHAZELLE Gérard devient membres suppléants de la commission d'appel d'offres.

OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)

Monsieur le Maire propose que les délégués de l'organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) soient :

Membres titulaires : Mme SOUBEYROUX Valérie

Membre suppléant : Mme TEXIER Stéphanie

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL 2 AVRIL 2026

Monsieur le Maire demande si des candidats de la liste « L'expérience au service de Saint-Beauzire » souhaitent intégrer l'organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC).
Aucun candidat.

VOTE : POUR : 15 – ABSTENTIONS : 4 – CONTRE : 0

Madame SOUBEYROUX Valérie, en qualité de titulaire et Madame TEXIER Stéphanie, en qualité de suppléante deviennent les représentantes de la commune à l'organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC).

COMITÉ DES FÊTES

Monsieur le Maire propose que les délégués du comité des fêtes soient :

Membres titulaires : Mme CHASSIN Louan, Mme GRENET Amélie, M. AUGERE Alain, Mme ROUX Maryline

Monsieur le Maire demande si des candidats de la liste « L'expérience au service de Saint-Beauzire » souhaitent intégrer la délégation du comité des fêtes. Aucun candidat.

VOTE : POUR : 15 – ABSTENTIONS : 4 – CONTRE : 0

Mesdames CHASSIN Louan, GRENET Amélie, ROUX Maryline et Monsieur AUGERE Alain deviennent délégués du comité des fêtes.

CENTRE NATIONAL D'ACTION SOCIAL : CNAS

Monsieur le Maire propose que les délégués du centre national d'action social (CNAS) soient :

Membre titulaire : Mme SOUBEYROUX Valérie

Membre suppléant : M. CHAZELLE Gérard

Monsieur le Maire demande si des candidats de la liste « L'expérience au service de Saint-Beauzire » souhaitent devenir membre du centre national d'action social (CNAS). Aucun candidat.

VOTE : POUR : 15 – ABSTENTIONS : 4 – CONTRE : 0

Madame SOUBEYROUX Valérie, en qualité de titulaire et Monsieur CHAZELLE Gérard, en qualité de suppléante deviennent les représentants de la commune du centre national d'action social (CNAS).

ASA « LIMAGNE NOIRE »

Monsieur le Maire propose que les délégués de l'association « ASA Limagne Noire » soient :

Membre titulaire : M. FIGUEREDO Gilles

Membre suppléant : M. CHABRIER Michel

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL 2 AVRIL 2026

Monsieur le Maire demande si des candidats de la liste « L'expérience au service de Saint-Beauzire » souhaitent de venir délégués de l'association « ASA Limagne Noire ». Aucun candidat.

VOTE : POUR : 15 – ABSTENTIONS : 4 – CONTRE : 0

Monsieur FIGUEREDO Gilles, en qualité de titulaire et Monsieur CHABRIER Michel, en qualité de suppléant deviennent les représentants de la commune à l'association « ASA Limagne Noire ».

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DE JEUNES

Monsieur le Maire propose que les délégués à la mission locale pour l'emploi de jeunes soient :

Membre titulaire : Mme CHASSIN Louan

Membre suppléant : M. FEVRIER Yann

Monsieur le Maire demande si des candidats de la liste « L'expérience au service de Saint-Beauzire » souhaitent de venir membre de la mission locale pour l'emploi de jeunes. Aucun candidat.

VOTE : POUR : 15 – ABSTENTIONS : 4 – CONTRE : 0

Madame CHASSIN Louan, en qualité de titulaire et Monsieur FEVRIER Yann, en qualité de suppléant deviennent les membres de la mission locale pour l'emploi des jeunes.

ASSOCIATION « LES HAIES DU PUY DE DOME »

Monsieur le Maire propose que les membres représentant de la commune à l'association « Les haies du Puy-de-Dôme » soient :

Membre titulaire : M. CHABRIER Michel

Membre suppléant : M. FIGUEREDO Gilles

Monsieur le Maire demande si des candidats de la liste « L'expérience au service de Saint-Beauzire » souhaitent devenir représentants de la commune à l'association « Les haies du Puy-de-Dôme ». Aucun candidat.

VOTE : POUR : 15 – ABSTENTIONS : 4 – CONTRE : 0

Monsieur CHABRIER Michel, en qualité de titulaire et Monsieur FIGUEREDO Gilles, en qualité de suppléant deviennent les représentants de la commune à l'association « Les Haies du Puy-de-Dôme ».

COMICE AGRICOLE :

Monsieur le Maire propose que les membres représentant de la commune au comice agricole soient :

Membre titulaire : M. CHABRIER Michel

Membre suppléant : M. FIGUEREDO Gilles

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL 2 AVRIL 2026

Monsieur le Maire demande si des candidats de la liste « L'expérience au service de Saint-Beauzire » souhaitent devenir représentants de la commune au comice agricole. Aucun candidat.

VOTE : POUR : 15 – ABSTENTIONS : 4 – CONTRE : 0

Monsieur CHABRIER Michel, en qualité de titulaire et Monsieur FIGUEREDO Gilles, en qualité de suppléant deviennent les représentants de la commune au comice agricole.

COMMISSION COMMUNALE DES BAUX RURAUX

Monsieur le Maire propose que les membres de la commission communale des baux ruraux soient :

Messieurs PREMEL Quentin et CHABRIER Michel

Monsieur le Maire demande si des candidats de la liste « L'expérience au service de Saint-Beauzire » souhaitent devenir membre de la commission communale des baux ruraux. **Aucun candidat.**

VOTE : POUR : 15 – ABSTENTIONS : 4 – CONTRE : 0

COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES (CIAPH)

Monsieur le Maire propose que les membres représentant de la commune à la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH) soient :

Titulaire : M. GARCIA Christophe

Suppléant : M. CHABRIER Michel

Monsieur le Maire demande si des candidats de la liste « L'expérience au service de Saint-Beauzire » souhaitent devenir membre de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH). Aucun candidat.

VOTE : POUR : 15 – ABSTENTIONS : 4 – CONTRE : 0

Monsieur GARCIA Christophe, en qualité de titulaire et Monsieur CHABRIER Michel, en qualité de suppléant deviennent les représentants de la commune à la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH).

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL 2 AVRIL 2026

7 - Questions diverses

Monsieur CHAZELLE Gérard propose à l'ensemble des membres de la commission Finance deux créneaux pour échanger de la formation du budget primitif 2026 de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochain conseil municipal : Le jeudi 30 avril 2026, à 20h, à la salle du conseil municipal de la mairie de Saint-Beauzire.

Fin de séance : 20h45

Saint Beauzire, le 8 avril 2026

Le Secrétaire de Séance,



Valérie SOUBEYROUX

Le Maire,



Alain AUGERE

DELIBERATIONS

N°ORDRE	N° DELIB	INTITULE
24	23	Indemnités des élus
25	24	Nombre de membres au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)
26	25	Elections des membres du C.C.A.S
27	26	Désignation des membres des commissions communales
28	27	Désignation des délégués « Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Plaine de RIOM » (SIAEP)
29	28	Désignation des délégués SEMERAP
30	29	Désignation des délégués «Syndicat de la rive droite de la morgue »
31	30	Désignation des délégués « SYNDICAT TERRITOIRE ENERGIE 63 (TE63) »
32	31	Désignation des délégués EPF/SMAF
33	32	Désignation des membres titulaire et suppléant commission d'appel d'offres
34	33	Désignation des membres titulaire et suppléant OGEC
35	34	Désignation des membres titulaire et suppléant comités des fêtes
36	35	Désignation des membres titulaire et suppléant CNAS

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL 2 AVRIL 2026

37	36	Désignation des membres titulaire et suppléant ASA « Limagne Noire »
38	37	Désignation des membres titulaire et suppléant « Mission locale pour l'emploi des jeunes »
39	38	Désignation des membres titulaire et suppléant de l'association Les haies du PDD
40	39	Désignation des membres titulaire et suppléant du comice agricole
41	40	Désignation des membres titulaire et suppléant commission des baux ruraux
42	41	Désignation des membres titulaire et suppléant commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL 2 AVRIL 2026

NOM PRENOM	SIGNATURE
AUGERE Alain	
FEVRIER Yann	
CHABRIER Michel	
CHASSIN Louan	
CHAZELLE Gérard	
DAUZAT Christian	
FARGES Eliane	Procuration à M. HEBRARD
FIGUEREDO Gilles	
GARCIA Christophe	Procuration à Mme SOUBEYROUX
GRENET Amélie	
GIRIN Séverine	
HEBRARD Jean Pierre	
MIGNE Didier	
PENAY Florence	
PIRIN-BERTRAND Danielle	Procuration à M. MIGNE
PREMEL Quentin	
ROUX Maryline	
SOUBEYROUX Valérie	
TEXIER Stéphanie	